



Un grand pas important

08.07.2021

L'Église néo-apostolique de Suisse adhère à la déclaration de reconnaissance mutuelle du baptême de Riva San Vitale. Le 8 juillet 2021, dans l'église Bruder Klaus de Berne, l'apôtre de district Jürg Zbinden et six autres Églises membres de la CETC CH ont signé la déclaration de reconnaissance mutuelle du baptême lors d'un acte solennel.



Lors de l'allocution qu'il a faite dans le cadre de l'office religieux de la signature, l'apôtre de district Jürg Zbinden a évoqué cette évolution : « Je me réjouis beaucoup de ce pas important pour la communion chrétienne, qui place au premier plan la force unificatrice de l'Église de Christ. En tant que président de l'Église néo-apostolique de Suisse, je suis ému et reconnaissant de signer aujourd'hui la déclaration de reconnaissance mutuelle du baptême, avec les représentantes et représentants des autres Églises, ici à l'église Bruder Klaus. »

La déclaration de Riva San Vitale

En 2016, l'Église néo-apostolique de Suisse avait déposé la demande d'adhérer à la déclaration de reconnaissance mutuelle du baptême de Riva San Vitale. Cette demande a entre-temps été acceptée par les six Églises signataires.

L'acte solennel a eu lieu le 8 juillet 2021. L'un après l'autre, l'apôtre de district Jürg Zbinden pour l'Église néo-apostolique de Suisse, l'évêque Felix Gmür pour la Conférences des évêques suisses, la pasteure Rita Famos pour l'Église évangélique réformée de Suisse, l'évêque Harald Rein pour l'Église catholique chrétienne, l'évêque Patrick Streiff pour l'Église évangélique méthodiste, la révérende Adèle Kelham pour la Church of England et le pasteur Jörg Winkelströter pour la Fédération des Églises luthériennes de Suisse et de la Principauté du Lichtenstein ont signé la reconnaissance mutuelle du baptême.

Le chemin de l'ouverture œcuménique

Ce signe important d'unité a été rendu possible grâce à un dialogue commencé en 2002 déjà avec l'Église néo-apostolique au sujet de questions relatives à la théologie et à la foi, dialogue que la commission de dialogue spécialement créée à cet effet a intensément poursuivi, de 2014 à 2019. Au cours de ces années, l'Église néo-apostolique s'est de plus en plus ouverte à l'œcuménisme, a précisé sa théologie sacramentelle et publié un catéchisme qui clarifie ses fondements doctrinaux. Ainsi, plus aucun obstacle ne s'opposait à une reconnaissance mutuelle du baptême.

La nécessité de rétablir l'unité du baptême

Le baptême chrétien est fondé dans l'activité de Jésus de Nazareth, dans sa mort et sa résurrection. Il est intégration au corps de Christ. Les différentes pratiques du baptême sont une participation au baptême un. La nécessité de rétablir l'unité du baptême a de ce fait une signification centrale pour le travail œcuménique ainsi que pour la vie d'une communion authentique à l'intérieur des communautés chrétiennes. Le baptême est un acte non réitérable. Par la signature de la déclaration de Riva San Vitale pour une « reconnaissance mutuelle du baptême », les Églises donnent un signal important pour l'unité du baptême fondée en Christ.

Une obligation pour les Églises suisses

Par la signature de la Charta Oecumenica européenne de 2005, les membres de la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC CH) se sont engagés à s'investir pour la reconnaissance mutuelle du baptême. Les trois Églises nationales - l'Église catholique romaine, l'Église catholique chrétienne et l'Église évangélique réformée - s'y étaient déjà engagées en 1973. 41 ans plus tard, le 21 avril 2014, les six Églises membres de la CETC CH ont signé la déclaration de Riva San Vitale. Avec l'Église néo-apostolique de Suisse s'est ajouté un septième signataire.

